

Séance du Grand Conseil

Mardi 4 juin 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Dépôt des questions orales jusqu'à 16h30.

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications M. le Président souhaite un joyeux anniversaire à MM. les députés Laurent Wehrli et Didier Divorne. En outre, le Secrétaire général du Grand Conseil fera le tour des responsables des groupes politiques pour prendre note de leurs déterminations concernant la planification des séances à venir du Grand Conseil. Après concertation avec les présidents de groupes, M. le Président communique la planification des séances du Grand Conseil qui a été décidée pour les semaines à venir. M. le Président salue, au début de la séance de l'après-midi, une classe de Bex, emmenée par son Prof. M. Crocci-Torti, à la tribune du public.			
	2.	Dépôts Interpellations: Christelle Luisier Brodard; Dominique-Ella Christin et consorts. Postulat: Marc Oran et consorts.			
RENV-CE	3.	(13_INT_128) Interpellation Philippe Vuillemin - Le bracelet électronique : pourquoi cette dérive ? (pas de développement)			
RENV-CE	4.	(13_INT_129) Interpellation Christiane Jaquet-Berger et consorts - La prise en charge pédopsychiatrique dépendra-t-elle, à l'Hôpital intercantonal Riviera-Chablais, d'une logique de santé publique ou d'une logique de territoires cantonaux ? (pas de développement)			
RENV-CE	5.	(13_INT_130) Interpellation Jean-Michel Favez relative aux trop nombreuses infractions dénoncées dans le secteur des métiers de bouche et des activités analogues (pas de développement)			
RENV-CE	6.	(13_INT_131) Interpellation Jean Tschopp et consorts - Alcoolisation des mineurs : mettre les exploitants d'établissements et de commerces face à leurs responsabilités (développement)			
RENV-CE	7.	(13_INT_132) Interpellation Andreas Wüthrich - Les CFF sont-ils sur un nuage ? (développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 4 juin 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	8.	(13_INT_133) Interpellation Philippe Grobéty et consorts - Beaucoup d'emplois seront perdus dans les régions à fort taux de résidences secondaires (développement)			
RENV-CE	9.	(13_INT_134) Interpellation Christa Calpini - La prison du Bois-Mermet, point de rencontre des Pink Panthers ? (développement)			
RENV-COM	10.	(13_POS_037) Postulat Marc-Olivier Buffat et consorts - Modification de l'art. 131 al. 3 de la Constitution vaudoise - Appartenance politique des Juges cantonaux en question (renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	11.	(13_MOT_027) Motion Véronique Hurni et consorts - Soins de logopédie - pas d'attente pour nos enfants (renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
REF	12.	(12_PET_007) Pétition en faveur d'Ildriz Rexhaj, Ganimete Metaj et Leon Metaj Les conclusions du rapport de la commission des pétitions sont adoptées par 71 oui, 58 non et 1 abstention (la pétition est donc classée).	DECS	Dupontet A.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 4 juin 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	13.	<p>(49) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre (2013-2016) de CHF 22,8 millions pour financer l'entretien lourd et améliorer les performances énergétiques des bâtiments propriété de l'Etat et</p> <p>Rapport intermédiaire du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'utilisation du crédit-cadre de CHF 22 millions alloué par décret du 15 janvier 2008 pour financer le rattrapage de l'entretien différé des bâtiments propriété de l'Etat (situation au 31 décembre 2011) et</p> <p>Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Olivier Feller et consorts au nom du groupe radical - Réduire la consommation d'électricité de l'Etat (11_POS_247)(1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée à l'unanimité (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): les articles 1 et 2 sont acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté par 111 oui, soit à l'unanimité.</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport du Conseil d'Etat).</p>	DFIRE.	Renaud M.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 4 juin 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	14.	(43) Exposé des motifs et projet de lois - sur les hautes écoles vaudoises de type HES - modifiant la loi du 19 septembre 1978 sur les activités culturelles(2ème débat) (2ème débat): LHEV: art. 1 à 26 acceptés à l'unanimité. Art. 27: amdt Bendahan (al. 2bis nouveau) accepté à la majorité, avec quelques avis contraires et abstentions. Art. 27 amendé accepté. Art. 28 b) accepté sans discussion à l'unanimité. Art. 29 c): amdt Vuillemin à l'al. 2 accepté par 87 oui, 29 non et 8 abstentions. Art. 29 c) amendé accepté. Art. 30 à 35 acceptés sans discussion à l'unanimité. Art. 36: amdt Dolivo à l'al. 4 (suppression) refusé par 76 non, 28 oui et 15 abstentions. Art. 36 accepté. Art. 37 à 84 acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. Une demande de 3ème débat immédiat est présentée et est refusée par 55 non, 43 oui et 20 abstentions (majorité des trois quarts requise). Loi sur les activités culturelles: art. 27 accepté sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de loi est adopté à l'unanimité.	DFJC.	Labouchère C.	
RENV-CE	15.	(12_MOT_005) Motion Mathieu Blanc et consorts pour l'adoption de dispositions légales relatives à des mesures d'éloignement afin que les citoyens se réapproprient le domaine public Les conclusions du rapport de la majorité de la commission sont adoptées par 81 oui, 37 non et 19 abstentions (prise en considération totale de la motion et renvoi au Conseil d'Etat). A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 86 oui, 37 non et 15 abstentions.	DSE, DINT	Pernoud P.A. (Majorité), Chollet J.M. (Minorité)	
TRAITE	16.	(13_INT_094) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Florence Golaz et consorts - Représentant des communes "sans police communale" au Conseil cantonal de sécurité : une procédure de nomination et de communication à améliorer	DSE.		
TRAITE	17.	(13_INT_090) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Denis Rubattel - Via sicura : problèmes liés à la séquestration des véhicules ?	DSE.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 4 juin 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	18.	<p>(GC 050) Exposé des motifs et projet de décret du Bureau du Grand Conseil fixant la rémunération du Secrétaire général du Grand Conseil pour la législature 2013-2017 et Exposé des motifs et projet de lois modifiant la loi du 8 mai 2007 sur le Grand Conseil (LGC)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur les projets de décret et de loi est acceptée à la majorité, moins une abstention. Projet de décret: art. 1 et 2 acceptés à la majorité, avec une dizaine d'abstentions. Fin du 1er débat. LGC: art. 31 accepté sans discussion à la majorité, moins une abstention. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée à la majorité, moins une dizaine d'abstentions (majorité des trois quarts requise).</p> <p>Une demande de huis clos est faite par M. Rochat Fernandez et est acceptée par 66 oui, 32 non et 5 abstentions.</p> <p>(2ème débat): projet de décret: les articles 1 et 2 sont acceptés à la majorité, moins 4 avis contraires et une vingtaine d'abstentions. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté à la majorité, moins quelques avis contraires et une vingtaine d'abstentions. LGC: art. 31 accepté sans discussion. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de loi est adopté sans discussion.</p>	GC	Wyssa C.	
RENV-CE	19.	<p>(13_PET_010) Pétition concernant la fermeture du guichet CFF de Moudon</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission des pétitions sont adoptées par 101 oui, 2 non et 5 abstentions (la pétition est prise en considération et renvoyée au Conseil d'Etat).</p>	DIRH, DSE	Nicolet J.M.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 4 juin 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	20.	(47) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 8'550'000.- destiné à financer la réalisation des mesures d'assainissement contre le bruit le long des routes cantonales selon la convention-programme signée entre le Canton et la Confédération pour la période 2012-2015(1er débat) (1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée à l'unanimité (majorité des trois quarts requise). (2ème débat): les articles 1 et 2 sont acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté par 98 oui et une abstention.	DIRH.	Modoux P.	
OA	21.	(54) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 1'940'000.- pour financer l'entretien lourd de trois giratoires Poissine, Mottey et Champ-Courbe sur la route RC 401-B-P entre la jonction autoroutière de Corcelettes près de Grandson et Concise, sur le territoire des communes de Grandson, Bonvillars, Onnens et de Corcelles-près-Concise (1er débat) (1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à la majorité, moins un avis contraire et une abstention. Art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat.	DIRH.	Modoux P.	
RENV-T	22.	(13_INT_101) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Vassilis Venizelos au nom du groupe des Verts - Assainissement du tunnel routier du Gothard : "Ô forage, Ô désespoir"	DIRH.		11/06/2013
RENV-T	23.	(13_INT_084) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Dominique Bonny - Des glissières de sécurité sécurisées	DIRH.		11/06/2013
RENV-T	24.	(12_POS_010) Postulat Jean-Michel Dolivo et consorts concernant l'accueil de l'enfance, hâte-toi lentement !	DIRH.	Golaz F.	11/06/2013

Séance du Grand Conseil

Mardi 4 juin 2013

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	25.	(12_MOT_014) Motion Jean-Michel Dolivo et consorts - Les locataires ne doivent plus perdre tous leurs droits dès lors qu'ils n'ont pas pu être présents à une audience de la Commission de conciliation !	DINT	Haldy J.	11/06/2013
RENV-T	26.	(12_INT_023) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Qui est aux commandes du " Projet de territoire Suisse" ?	DINT.		11/06/2013
RENV-T	27.	(12_INT_058) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alice Glauser - Extension future du Centre de Détention de la Croisée, qualité exigée !	DINT.		11/06/2013
RENV-T	28.	(12_MOT_007) Motion Catherine Labouchère et consorts concernant le plan directeur cantonal (PDCn) - modification de la mesure A12	DINT	Creteigny G. (Majorité), Freymond Cantone F. (Minorité)	11/06/2013
RENV-T	29.	(12_MOT_008) Motion Christelle Luisier Brodard et consorts concernant la mesure A11 du Plan directeur cantonal - nécessité d'une solution plus souple afin de favoriser la création de logements	DINT	Sordet J.M. (Majorité), Freymond Cantone F. (Minorité)	11/06/2013
RENV-CE	30.	(13_INT_126) Interpellation Filip Uffer et consorts - Appartenance religieuse dans le Registre cantonal des personnes (Développement)			

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :